

## Étudiants,

une bourse, un logement:

## c'est maintenant!





> Faites votre demande du 15 janvier au 31 mai 2018

sur **etudiant.gouv.fr** 



# La procédure de demande de bourse et/ou de logement

Le Dossier Social Etudiant (ou DSE) est la procédure de demande de bourse et de logement en résidence universitaire. Le Dossier Social Etudiant doit être constitué chaque année.

Vous devez faire votre demande par internet entre le 15 janvier et le 31 mai 2018, pour la rentrée universitaire suivante, avant même d'avoir le résultat de vos examens. C'est en vous connectant à messervices.etudiant.gouv.fr, via le site de votre Crous, que vous pourrez procéder à la saisie de votre DSE.

#### Attention !

Il est indispensable de remplir une demande de DSE sans tarder, et ce, même si vous n'avez pas tous les éléments d'appréciation de votre situation. Des modifications réglementaires peuvent intervenir ultérieurement.

Saisissez le DSE sur Internet, sur le site web du Crous de l'académie où vous faites actuellement vos études. Ce Crous (dit « d'origine ») remplit le rôle de guichet unique. Il est votre interlocuteur durant l'instruction de votre dossier, même si vous souhaitez étudier dans une autre académie.

Formulez vos vœux d'études dans les académies de votre choix. Au total, vous pouvez effectuer 4 vœux dans des académies différentes. Pendant la constitution du DSE, suivez attentivement les instructions données écran par écran (aides demandées, vœux d'études, renseignements vous concernant, etc.).

Pour votre demande de logement, vous n'indiquez, dans un premier temps, que si vous souhaitez être logé dans une résidence CROUS ou pas. Un lien en fin de saisie du DSE vous permettra de préciser votre demande.

#### Attention !

Pour que votre dossier soit validé, il est important d'aller jusqu'au dernier écran. En cas de déconnexion imprévue, il vous faudra reprendre l'ensemble de la saisie depuis le début.

A la fin de votre saisie, un courriel de confirmation vous est envoyé. Le dossier sera transmis par courrier électronique (en pièce jointe) à votre adresse courriel sous 48 heures.

## Logement :

Le DSE doit être saisi chaque année à partir du 15 janvier et jusqu'au 31 mai!

Les demandes postérieures au 31 mai ne sont pas assurées de participer au tour d'affectation en logement du mois de juin.

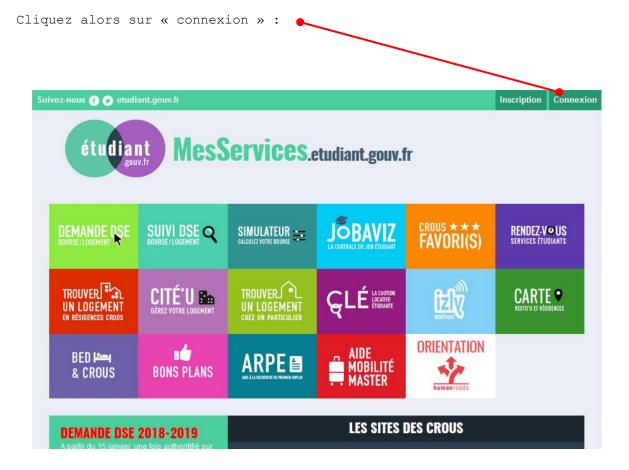


## Faire sa demande de bourse et de logement - Pas à pas :

#### Lycéens de terminale :

Il est conseillé de faire d'abord votre inscription sur le site **PARCOURSSUP**. En effet, si vous vous connectez à messervices.etudiant.gouv.fr avec le courriel que vous avez indiqué dans **PARCOURSSUP**, MesServices reprendra toutes vos données d'état civil. Cela vous évite donc une double saisie. Après votre création dans **PARCOURSSUP**, vous recevrez un mail de messervices.etudiant.gouv.fr pour vous notifier la création de votre compte sur messervices.etudiant.gouv.fr

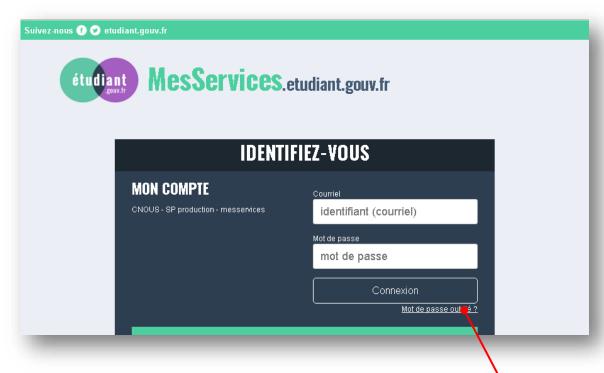
1. Vous arrivez sur la page d'accueil de messervices.etudiant.gouv.fr :





2. Indiquez votre identifiant qui est votre courriel et votre mot de passe puis cliquez sur « Connexion » :

Si vous avez un compte PARCOURSSUP: Votre courriel identifiant est celui que vous avez défini dans PARCOURSSUP.



- 3. Si le mot de passe ne fonctionne pas, vous pouvez le réinitialiser.
- 4. Si vous réinitialisez votre mot de passe, l'écran suivant apparaît. Rentrez votre courriel. Vous allez recevoir un mail vous demandant de cliquer sur un lien. Vous pourrez alors créer votre nouveau mot de passe.





- 5. Vous êtes connecté (votre nom apparaît en haut à droite) :
- 6. Vérifier/Modifier vos données dans « Mon Profil »



- 7. Pour faire la demande de bourse et/ou de logement, cliquez sur « Demande DSE »
- 8. Cliquez sur « Commencer la saisie »





## Dossier social Étudiant

## Constitution du dossier social étudiant

Vous pouvez constituer votre dossier social étudiant : demande de bourse d'enseignement supérieur et/ou de logement en résidence universitaire. Pour sa sir votre dossier, vous devez être en possession de :

- l'avis fiscal 2017 concernant les revenus perçus en 2016 par votre famille (2017 en Nouvelle-Calédonie).
- D'une carte bancaire pour régler les frais de dossier par paiement électronique.
- ☐ Dossier spécifique Bourse Formations sanitaires et sociales région Normandie rentrée février 2018 1ere demande ou renouvellement : cochez cette case
- > Commencer la saisie de votre dossier social étudiant

haut de page



9. Cochez la case correspondant à votre situation scolaire et, si celleci correspond au premier cas, précisez votre académie d'inscription en 2017-2018. Puis, cliquez sur « Envoyer ».



10. Précisez pour quelle région vous déposez un dossier





11. Précisez si vous souhaitez être logé par le CROUS et/ou si vous demandez une bourse



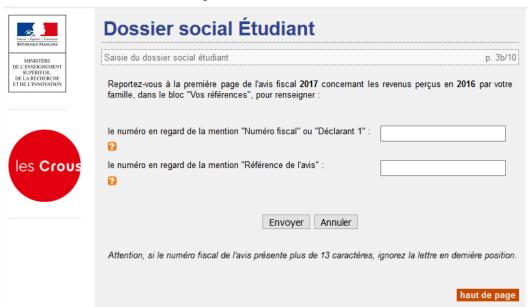
12. Utilisez la liste déroulante pour choisir la situation de vos parents.



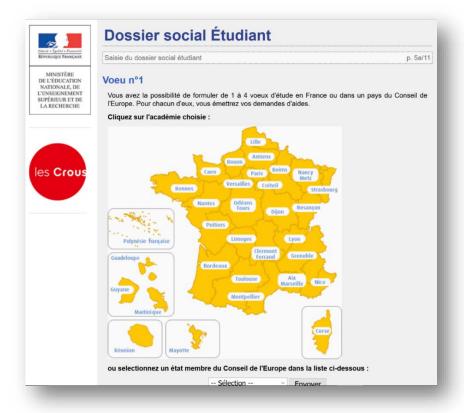
13. Si vous cochez cette case, vous aboutirez directement à la page présentant la carte de France (étape 15).



14. Rentrez les numéros des avis fiscaux de vos parents (13 chiffres). Si l'application ne reconnait pas le numéro trois fois de suite. L'application vous enverra vers l'étape 15.

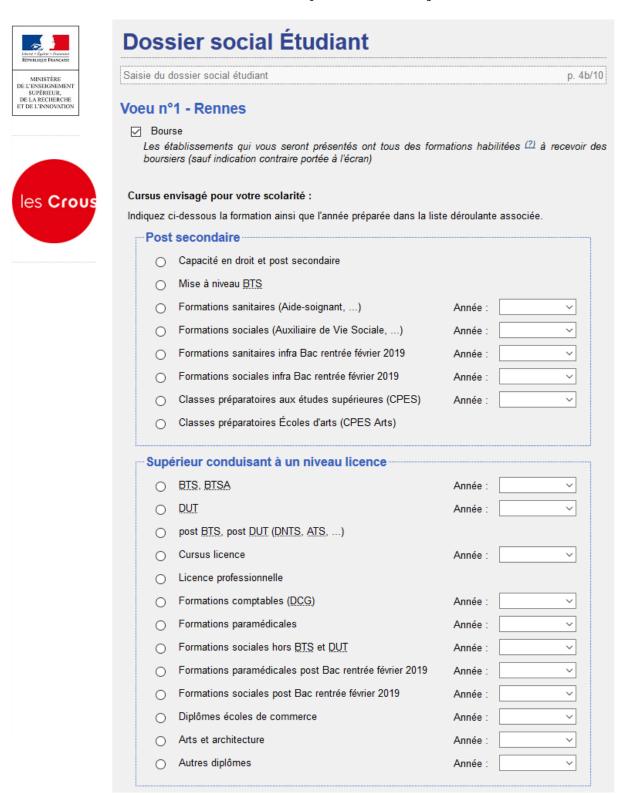


15. Formulez votre 1er vœu en cliquant sur l'académie où vous souhaitez vous inscrire en 2018/2019. ATTENTION, si vous avez indiqué ne vouloir qu'un logement, sans demander de bourse, vous serez dirigé automatiquement vers l'étape 19.





16. Cochez la formation envisagée pour l'année 2018/2019, ainsi que l'année d'étude dans cette formation et cliquez sur « envoyer ».





Supé	érieur conduisant à un niveau master		
0	Cursus master	Année :	~
0	Formation d'ingénieur	Année :	~
0	IEP master	Année :	~
0	Arts et architecture	Année :	~
O la for	Master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de mation (MEEF) »	Année :	
0	Formations comptables (DSCG)	Année :	~
0	Diplômes de santé (médecine, odontologie, pharmacie)	Année :	~
0	Formations paramédicales	Année :	~
0	Diplôme de vétérinaire	Année :	~
0	Formations paramédicales Master rentrée février 2019	Année :	~
0	Prépa. concours grande école ( <u>CPGE</u> ,)	Année :	~
0	Ecole de commerce : <u>HEC, ESSEC</u> SupdeCo	Année :	~
0	Autre prépa. concours: IPAG, CPAG, IEJ, PrepENA	Année :	~
0	Autres diplômes	Année :	~
Supé	érieur conduisant à un niveau doctorat et plus		
0	Doctorat	Année :	~
	Envoyer Annuler		
			haut de pa



17. Cliquez sur l'établissement souhaité.





## **Dossier social Étudiant**

Saisie du dossier social étudiant

p. 5c/11

## Voeu n°1 - Rennes

## Cliquez sur l'établissement choisi :

Si l'établissement que vous cherchez n'apparait pas :

- soit le cursus que vous avez choisi n'est pas offert par l'établissement,
- soit il n'est pas habilité à recevoir des boursiers relevant du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche ou de la culture et communication.



## Habilitation Enseignement supérieur

- BREST IPAG
- BREST UFR Sport et Ed Physique
- BREST Univ. Lettres Sc Soci.Staps
- . BREST Univ. Droit Sc. Economiques
- BREST Universite Sciences Techno.
- BREST Université Médecine
- Institut Univ Europeen de la Mer
- LORIENT Depart.Sciences Univ
- LORIENT Univ.Lettres Sc Humaines
- PLOUFRAGAN CNAM

uniquement Master Sciences criminelles

- -master Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique (rattaché à l'université d'Aix Marseille) -master Aire culturelle asiatique (rattaché à l'université d'Aix Marseille)
- QUIMPER Antenne Univ.Let.Sc.Soc
- QUIMPER IUP

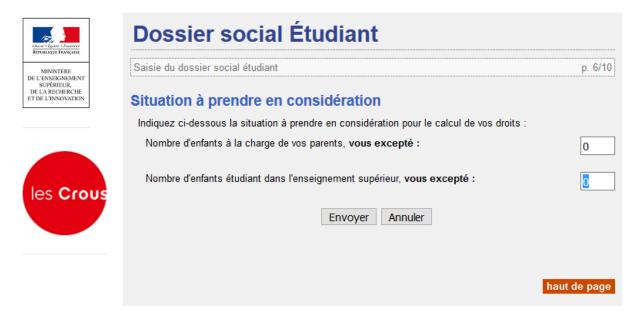


18. Le récapitulatif des vœux apparaît. Si vous souhaitez postuler dans d'autres établissements ou d'autres résidences, vous pouvez faire 3 autres vœux.

Sinon, cliquez sur « clôturer la liste des vœux ».



19. Entrez le nombre de frères et sœurs à charge de vos parents (= présents sur l'avis fiscal), dont ceux étudiants dans l'enseignement supérieur. Puis cliquez sur « envoyer ».





## 20. Vous n'aurez cet écran que si vous n'avez pas rentré les numéros fiscaux de vos parents.

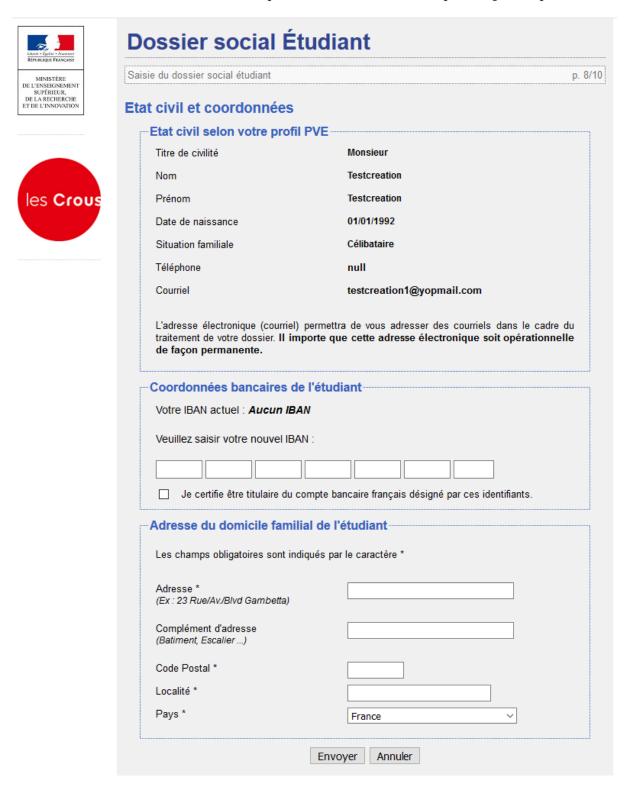
Saisissez les montants de ressources présents sur les lignes « revenu brut global » et « revenu fiscal de référence » de l'avis fiscal de vos parents.

Puis cochez la profession du chef de famille et cliquez sur « envoyer ».



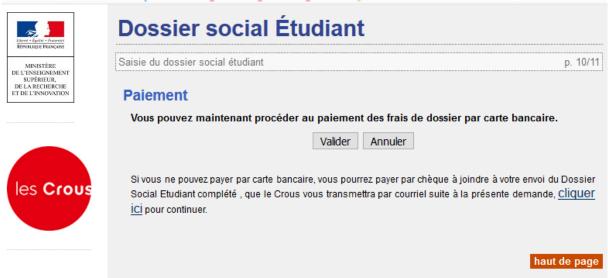


21. Votre état civil apparaît. Saisissez le code IBAN de votre compte bancaire et l'adresse de vos parents si elle n'est pas déjà remplie.

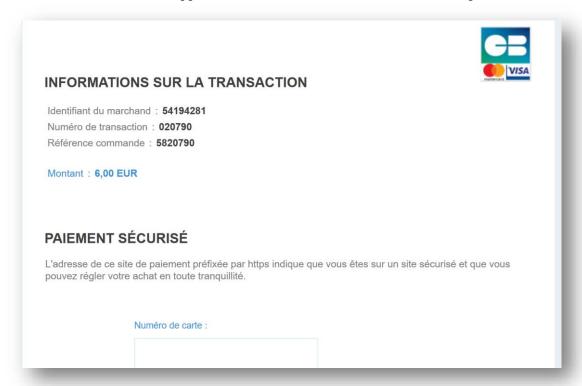




22. Il vous est alors demandé de régler les frais de dossier. Cochez la case correspondant à votre choix, puis validez.



23. Si vous choisissez le paiement par carte bancaire (conseillé), l'écran ci-dessous apparaît. Suivez les instructions de paiement.





24. Après la saisie du paiement, la page suivante apparaît (l'encadré en rouge n'apparaît que si le paiement par carte bleue a échoué) :





## Dossier social Étudiant

Saisie du dossier social étudiant

p. 11/11

paiement des frais de gestion non effectué : Joignez, avec l'envoi de votre dossier, un chèque d'un montant de 6.00€ à á l'ordre de l'agent comptable du CROUS de Rennes.

## Notez et conservez

#### Votre numéro INE:

Ce numéro INE sera à rappeler dans toute correspondance.

## 123456789AA

Votre dossier social étudiant, au format PDF, vous sera envoyé sous 48 heures par courriel à l'adresse électronique que vous avez renseignée.

Vous devrez l'imprimer et :

- 1. Vérifier les informations que vous avez saisies, dater et signer ;
- 2. Joindre les pièces justificatives dont la liste figure sur le dossier ;
- Expédier l'ensemble selon les modalités indiquées dans les notices qui vous seront jointes avec l'envoi de votre dossier.

Attention : il est de votre intérêt de retourner au plus vite votre dossier (un délai maximum de huit jours semble raisonnable).

Tout dossier tardif et/ou incomplet entraine un retard dans l'attribution de la bourse et/ou d'un logement.

Merci pour votre diligence.

Votre saisie est terminée, cliquez sur le bouton "Enregistrer".

Enregistrer

haut de page

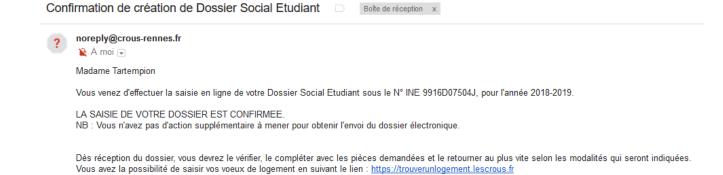


25. Si vous avez signalé que vous souhaitez obtenir un logement CROUS, cette information apparait après l'enregistrement du dossier :



Vous pourrez préciser vos vœux de logement en suivant le lien indiqué.

26. Lorsque vous avez enregistré votre dossier, vous recevez le mail suivant :





27. Votre dossier social étudiant au format PDF vous sera envoyé sous 48 heures par courriel à l'adresse électronique que vous avez renseignée.



Vous devez imprimer le dossier, le vérifier, le compléter avec les pièces demandées et le retourner <u>signé</u> sous 8 jours, avec la fiche familiale remplie selon les modalités qui seront indiquées.